

## SPORTS

sport.union@sonapresse.com

# Ligue africaine des champions : c'est compliqué pour Stade Mandji!

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

SAMEDI prochain au stade de Franceville, le Stade Mandji, champion du Gabon en titre, affronte son homologue nigérian de Plateau United de Jos, en match comptant pour les préliminaires aller de la Ligue africaine des champions. À cinq jours de cette échéance, les Insulaires ne savent pas à quel saint se vouer. Les 80 millions de francs promis au vainqueur du National-Foot 1 par le ministère des Sports, deux mois après la fin du championnat, n'ont toujours pas été versés. Or, cet argent constitue une bouffée d'oxygène pour le champion du Gabon.

"Le ministère des Sports a promis 80 millions de francs au vainqueur du National-Foot 1. Cet

argent constitue l'accompagnement de l'État envers le représentant du Gabon en Ligue africaine des champions. À cinq jours de cette compétition, nous n'avons toujours rien reçu. Les dépenses liées à cette compétition sont énormes. Déjà notre transport Port-Gentil-Libreville-Franceville en aller-retour nous revient à 10 millions. À cela s'ajoutent les primes des joueurs, l'hébergement, la restauration et la location du stade de Franceville, la prise en charge de la presse, des officiels. À cela s'ajoute aussi l'achat des titres de transport de l'équipe du Nigeria au départ de Libreville pour Franceville. Malgré nos relances au niveau de la tutelle, il n'y a toujours pas de réactions. Nous ne comprenons pas cette manière de faire les choses. Et nous comprenons

encore mieux les raisons de la non-participation de Mangasport à la Coupe de la CAF. Pour l'instant, seule la Fégafoot s'est dite disposée à payer les billets d'avion pour le Nigeria. En évaluant toutes ces dépenses, le club se dit prêt à abandonner si le ministère ne respecte pas ses engagements", explique le président de l'AO Stade Mandji Maurice Nzigou Mihindou.

La balle est désormais, plus que jamais dans le camp du ministère des Sports. Car, trop de forfaits finiront par définitivement tuer le sport dans notre pays.



Photo: BOUKARY

**Grosse incertitude autour de la participation du Stade Mandji au match de Ligue des champions samedi.**

## Championnat de Chypre de D1: Shavy Babicka tout feu, tout flamme!

Willy NDONG  
Libreville/ Gabon

DÉJÀ buteur lors de la première journée, l'attaquant international gabonais Shavy Babicka, vendredi dernier, pour le compte de la deuxième journée, a inscrit un doublé lors de la réception d'Olympiakos Nicosie, étrillé 5 buts à 0 par le nouveau leader du championnat chypriote de

première division, Aris Limassol. L'attaquant gabonais s'est montré adroit devant le but adverse aux 30e et 51e minutes.

Florys Djave, entré à la 46e minute, lui a offert la balle de but cinq minutes plus tard.

Avec désormais trois buts au compteur, notre jeune compatriote s'empare provisoirement de la tête du classement des buteurs de ce championnat.



Photo: DR/L'Union

**Déjà trois buts en deux journées pour Babicka.**



SEEG

### APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à la sectorisation des réseaux de distribution électrique de Libreville. Surveillance avancée des secteurs - Phase pilote.

**Commanditaire**  
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

**Objet du marché**  
Sectorisation des réseaux de distribution électrique de Libreville. Surveillance avancée des secteurs - Phase pilote.

**Date de lancement**  
Lundi 05 septembre 2022

**Source de financement**  
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

**Critères d'éligibilité**  
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

**Retrait des dossiers d'appel d'offres**  
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Stocks de la SEEG  
Base Technique SEEG, sise en face de l'immeuble GABON TELECOM  
B.P : 2082 Libreville - Gabon  
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

**Frais de dossier (non remboursables)**  
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

**Date de visite de site**  
Jeudi 08 septembre 2022

**Date limite de remise des offres**  
Jeudi 15 septembre 2022 à 15h00.

**Période de retrait des dossiers d'appel d'offres**  
Du lundi 05 au mercredi 07 septembre 2022, de 08h00 à 15h30.

 seeg gabon

[www.seeg-gabon.com](http://www.seeg-gabon.com)